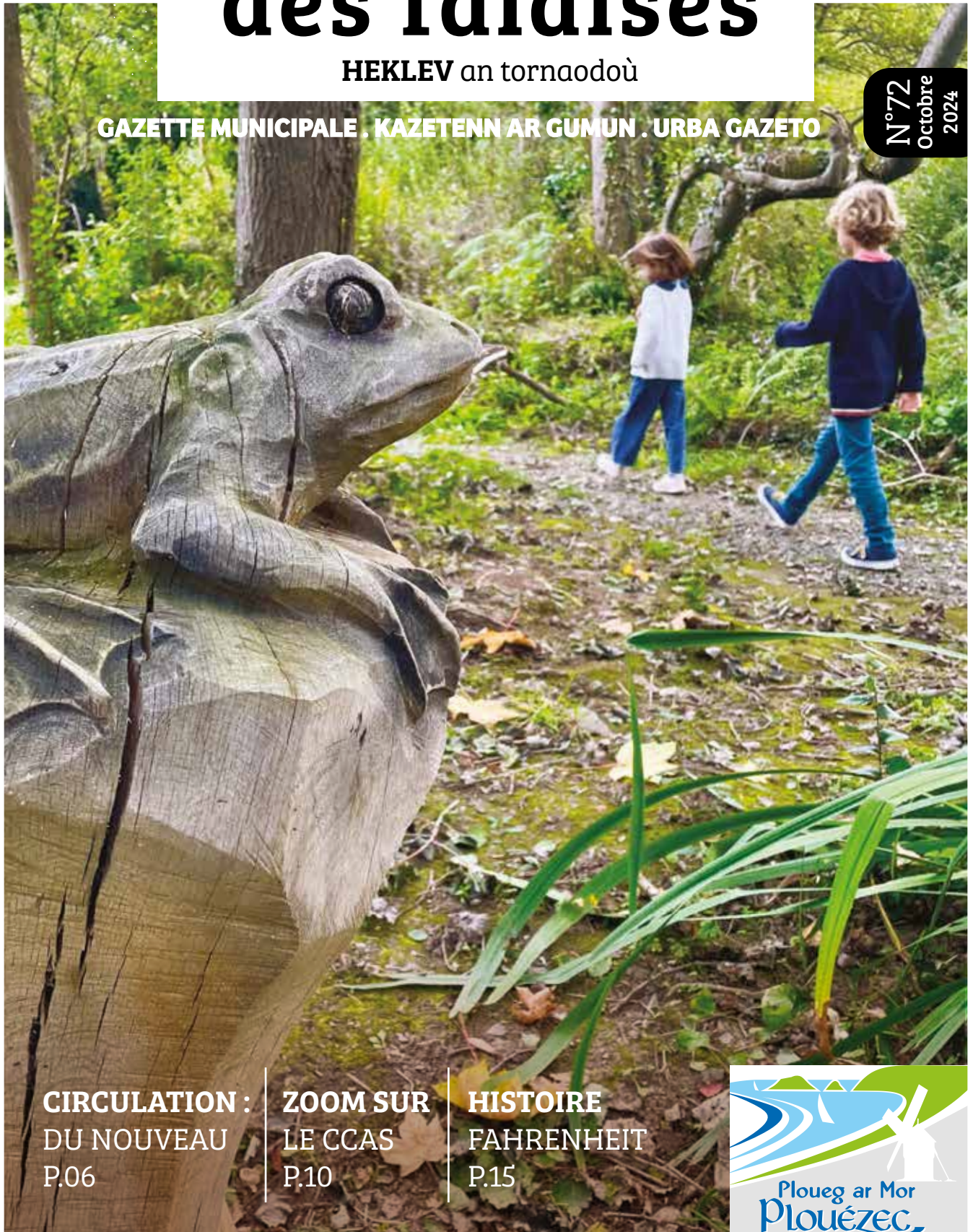


L'ÉCHO des falaises

HEKLEV an tornaodoù

GAZETTE MUNICIPALE . KAZETENN AR GUMUN . URBA GAZETO

N°72
Octobre
2024



CIRCULATION :
DU NOUVEAU
P.06

ZOOM SUR
LE CCAS
P.10

HISTOIRE
FAHRENHEIT
P.15



ÉTAT CIVIL

Naissances :
Nao GUERDIN le 26 juillet 2024

Mariages :
Nathan, Florian, François, Christian CHEVALIER
et Annaïk, Maud KREYDER, le 10 mai 2024.

Romain, Arnaud, Ludovic URVOIT
et Mathilde, Marie BRIANNE, le 10 mai 2024

Rossolio GUERINI
et Denise, Hélène, Michèle KERMANN le 14 août 2024

Julien, Thierry, Émile, Joël GUILLAUMEUX
et Camille, Marie, Alberte le 17 août 2024.

Simon, Thomas, Alban LELIÈVRE
et Matthieu GALAND le 24 août.

Décès :
Marie, Thérèse, Émilie LE COCGUEN le 28 avril
Bertrand, Jean, Batiste MEILLEY le 30 avril
Roger, Émile, Yuon DANIEL le 1er mai
Marie, Odile QUÉRÉ le 6 mai
Mathis, Fabrice GUIAT le 16 mai
André, René BABIN le 21 mai
Yannick, Jean, Claude THRONEL le 27 mai
Jean ALLOCA le 29 mai
Francis, Émile, Achille, Charles BERTHÉLÉMY le 31 mai
Marie, Louise, Simone ALLAINMAT le 14 juin
Anne Le CAVORZIN le 13 juin
Roland, Yves PRIMEL le 16 juin
Jean-Luc, René DUTHIL le 24 juin
Charles, Lucien BERTHOT le 3 juillet
Dominique, Yves LEMOINE le 5 juillet
Jean-Bernard BROMET le 15 juillet
Danielle, Marie, Renée LE GALL 17 juillet
Charles, Yves OLLIVIER le 21 juillet
Martial, Henri, Constantin, Paul DUHAMEL le 22 juillet
Sébastien ORANGE le 26 juillet
Jean, Pierre BOURDON le 29 juillet
Luc, Edmond, Henri VIGNAUD le 8 août
Marie MOBUCHON le 12 août
Denise, Anna, Armandine Masson le 7 septembre

Directeur de publication : Gilles PAGNY
Comité de rédaction : Joëlle Beauverger, Christine Fauvenec,
Nicolas Hello, Emmanuelle Le Jeune,
Marie-Françoise Marjo, Véronique Rolland.
Traduction breton : Goulen Dauneau
Maquette et mise en page : Katia Ben Studio,
Imprimeur : Imprimerie artisanale paimpolaise
Pour contacter l'équipe de rédaction : echo@plouezec.bzh

SOMMAIRE

- 03 ÉDITO
- 04 INFOS MUNICIPALES
- 10 ZOOM SUR LE CCAS
- 12 ENVIRONNEMENT
- 15 PAGE D'HISTOIRE
- 16 JEUNESSE
- 18 ASSOCIATIONS
- 20 CULTURE
- 22 ÉCONOMIE
- 24 AGENDA

Contacteur Monsieur Le Maire

Devant la multitude de réflexions ou de questions que vous pouvez poser au maire ainsi que le nombre sans cesse grandissant de vos demandes de rendez-vous, vous êtes invité(e)s à exposer vos demandes par mail à l'adresse suivante: accueil@plouezec.bzh, en précisant l'objet de votre démarche.

Vous êtes également invité(e)s à vous rendre directement à l'accueil de la mairie pour y déposer vos demandes. Celles-ci seront étudiées par les adjoint(e)s dont la délégation leur permettra de vous répondre le plus rapidement possible. Un rendez-vous sera bien évidemment envisageable par ce(tte) même élu(e).

Pour plus d'Informations n'hésitez pas à consulter le site de la commune :

www.plouezec.fr

édito



Malgré les conditions météorologiques un peu particulières cette année, notamment un manque de soleil ces derniers mois, et en dépit d'une vie politique nationale chaotique, j'espère que vous avez passé un bel été.

La vie communale continue... Les travaux de viabilisation (eau, assainissement, électricité, téléphone) sur l'ensemble du site de l'ancien Intermarché sont terminés, ce qui a permis le début de la construction de la pharmacie. Comme annoncé dans le dernier bulletin, deux parkings ont été aménagés provisoirement, jusqu'à la reprise des travaux en début d'année prochaine. Quant aux travaux de la halle multifonction, ils ont commencé début septembre.

Après leur désignation au printemps dernier, les délégués de quartiers ont pu tenir leur première rencontre le 24 avril. La réunion du 10 septembre a servi à préciser leurs quartiers et leurs attributions. L'accueil des nouveaux arrivants a été un moment agréable et a permis aux uns et aux autres d'échanger.

Nous continuerons les activités intergénérationnelles et le premier conseil municipal des enfants se réunira prochainement. Nous avons rencontré les assistantes maternelles installées sur la commune. Une réunion très constructive : à cette occasion, un projet d'aménagement du jardin du presbytère en aire de jeux pour tout-petits a été validé. De nombreux projets et réalisations sont en cours et d'autres à venir, que j'aurai l'occasion de vous présenter prochainement.

Je souhaite revenir sur la mise à disposition à la GPA d'un terrain communal pour accueillir les gens du voyage. J'espère que les opposants à cette décision auront remarqué qu'aucun stationnement illicite n'a été effectué sur notre commune pendant l'été... Le jury des villages fleuris (région Bretagne) était présent sur notre commune avant l'été. Nos espaces verts ont été particulièrement appréciés. J'en profite pour remercier les services techniques et particulièrement nos jardiniers ainsi que toutes les associations qui ont œuvré pour mettre Plouezec en valeur, au bénéfice de notre population mais aussi des nombreux touristes durant l'été. Je remercie également l'ensemble de nos agents, disponibles et investis pour le bien-être des Plouégécaines et Plouégécains. Enfin, merci à toutes les personnes qui ont participé aux élections européennes et législatives et qui ont aidé nos agents au bon déroulement de ces élections. Nous sommes toujours autant déterminés à faire aboutir les différents projets en cours ou programmés. L'équipe municipale et moi-même vous remercions de votre confiance.

Le maire Gilles Pagny

"Nous sommes toujours autant déterminés..."



Mechañs ho peus tremenet un hañvezh kaer daoust d'an amzer cheñch-dicheñch ar bloaz-mañ, d'an diouer a heol er mizioù tremenet, ha d'ar vuhez politikel penn-dibenn er uro.

Ha delc'hen a ra buhez ar gumun da vont war-raok... Echu eo al labourioù kempenn (dour, yac'husaat, tredan, pellgomz) war dachenn an Intermarché kogh, diwar neuze hon eus gallet lañsañ al labourioù evit sevel an apotikerezh.

Evel ma oa bet embannet er c'hannadig diwezhañ zo bet kempennet daou barklec'h da c'hortoz fin al labourioù e penn kentañ ar bloaz a zeu. Al labourioù evit ar c'hoc'hu liejimplij a vo lañset e miz Gwengolo.

En nevezamzer tremenet e oa bet dilennet an dileuridi-karter, ha dalc'het o doa o emgav 1añ d'ar 24 a viz Ebrel. Un emgav a oa bet d'an 10 a viz Gwengolo evit resisaat o c'harter hag o c'hefridiou. Age e oant evit degemer an dud nevez-erruet er gumun, en un abadenn dudius m'o doa gallet an holl ober gwelloc'h anaoudegezh gant Ploueg.

Delc'hen a rehomp da reiñ lañs d'an obererezhioù etre ar rummadoù hag a-benn nebeud e vo bodet Kuzul-kêr kentañ ar vugale. Komzet hon eus gant ar skoazellerezhed-mamm staliet er gumun. Un emvod talvoudus-tre eo bet : digarez zo bet da gadarnaat al labourioù kempenn a vo graet evit treiñ liorzh ar presbital en un dachenn-c'hoari evit ar re vihanañ. Ur bern raktresoù ha labourioù zo bet lañset hag a-benn nebeud e kinnigin reoù all deoc'h emaoomp e-sell d'ober.

Fellout a ra din adlakaat ar gaoz war an dachenn figiet e GPT evit degemer ar gantreourien. Mechañs zo bet merghet gant an dud a zo enep an afer-se penaos ne oa ket bet kantreour ebet o'n em staliañ e Ploueg e-maez al lezenn e Ploueg e-pad an hañv... Bet e oa juri ar c'hêrioù bihan fleuriet (Rannuro Breizh) e Ploueg a-raok an hañv. Deuet mat e oa hon zakadoù glas. Trugarez a fell din lavaret da implijidi ar servijoù teknikel, ha dreist-holl d'al liorzhourien ha d'an holl geuredigezhioù evit al labour o deus graet abalamour da lakaat kened ar gumun war wel, evit mat an holl dud eus Ploueg hag ivez evit an douristed a vez e-pad an hañv. Trugarez a fell dit lavaret ivez da implijidi an Ti-kêr, evit an amzer hag an nerzh a lakaont evit aezamant an holl Blouegig. Evit echuiñ, trugarez d'an holl dud o doa kemeret perzh e dilennadegoù Europa hag e dilennadegoù ar gannaded, ha d'an dud o doa sikouret tud an Ti-kêr d'an traoù da vont mat en-dro. Goull a reomp bepred kas programm ar raktresoù hag al labourioù betek penn. Trugarez a fell dimp, skipailh an Ti-kêr ha me, lavaret deoc'h evit ar figiañs a lakait ennomp.

Ar maer Gilles Pagny



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Notre proposition de rencontre avec les assistantes maternelles a trouvé un bon écho. En effet, une dizaine d'entre elles ont répondu présentes à l'invitation du maire.

Le but de cette rencontre était de connaître leurs demandes et leurs attentes. La question de l'avenir a été abordée quant à la MAM (maison d'assistantes maternelles).

Les professionnelles présentes ce jour-là nous ont expliqué ne pas se diriger vers cette solution. Leur choix se porterait plutôt sur la création d'un RPE (relais petite enfance, ex-RAM : relais assistantes maternelles).

Au cours de cet échange enrichissant nous avons pris en compte leur demande de sécuriser l'espace vert à l'arrière de la mairie. Des ganielles ont été installées afin de clôturer cet espace. Avec leur collaboration, des jeux adaptés aux très jeunes, ainsi que des tables et des bancs viendront compléter ce jardin. Ce lieu sera donc fréquenté par les enfants : d'avance, un grand merci aux propriétaires de bien ramasser les déjections de leurs chiens. Un distributeur de sacs et une poubelle sont à disposition à l'entrée du lieu.

Une fausse information circule sur les deux assistantes maternelles qui sont regroupées en MAM. Elles restent en activité jusqu'en août 2025 et non 2024.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES PAR LA COMMUNE :

Florence Aubry :
06 02 25 70 62, 1, Hent Toul Dour.
Hélène Beau :
06 83 75 80 29, 2, route des Viviers.
Marie-Anne Henry :
02 96 16 45 17, 26, rue du Cosquer.
Micheline Houssard :
06 10 04 20 88, 16, Hent Run Tanet.
MAM L'arc en ciel, les Girafons :
02 96 22 92 07 ou 09 67 26 45 85, 2, Kerguilaven.
Françoise Le Bomin :
06 62 49 87 03, 1 E, Lein ar Lan.
Allison Le Roux :
02 96 78 19 75, 16, Hent Goasjoulin.
Sonia Nicol :
06 84 86 05 69, 8, Keraman

Les référents de quartiers

Une réunion d'information et Les référents de quartiers, au nombre de 24, ont été installés cet été. Ils ont déjà participé à quelques réunions.

Pour rappel, les référents de quartiers seront le trait d'union entre la population et les élus. Leur mission consiste à rencontrer, écouter les habitants et faire part aux élus et aux services de la mairie les informations recueillies sur le terrain. Régulièrement ils seront réunis et informés des projets de la commune dans tous les domaines.



Secteur 1 :
Jean-Paul GUEZOU



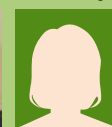
Secteur 2 :
Michel DEVAUZE



Secteur 3 :
Serge YENE



Secteur 4 :
Gérard LE COQUIL
Pascale COLLIER-STOKES



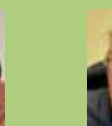
Secteur 5 :
Odile PERREY, Annie HERVÉ, Bernadette FOLL



Secteur 6 :
Martine TORRES



Secteur 7 :
Denis VERHILLE



Secteur 8 :
Florent BIZZARO



Secteur 9 :
François MILLEREUX



Secteur 10 :
Gilles RIVOAL,
Bertrand GOSSELIN



Secteur 11 :
Véronique RIVOALLAN,
Sylviane LE BIDEAU-AMOURET



Secteur 12 :
Rénald PREVOST, Maryse LE GOALLEC



Secteur 13 :
Maryse LE ROLLAND, Jean-Marc HIDIER
Olivier LE TYRAN



Secteur 14 :
Thierry LATASTE Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 15 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 16 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 17 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 18 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 19 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 20 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 21 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 22 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 23 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 24 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 25 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 26 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 27 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 28 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 29 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 30 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 31 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 32 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 33 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 34 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 35 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 36 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 37 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 38 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 39 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 40 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 41 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 42 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 43 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 44 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 45 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 46 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 47 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 48 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 49 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 50 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 51 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 52 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 53 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 54 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 55 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 56 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 57 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 58 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 59 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 60 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 61 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 62 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 63 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 64 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 65 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 66 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 67 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 68 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 69 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 70 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 71 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 72 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 73 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 74 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 75 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 76 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 77 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 78 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 79 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 80 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 81 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 82 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 83 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 84 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 85 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 86 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 87 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 88 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 89 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 90 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 91 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 92 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 93 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 94 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 95 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 96 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 97 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 98 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 99 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 100 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 101 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 102 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 103 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



Secteur 104 :
Thierry LATASTE, Alain PEURIAN
Florent CHEVALIER



CIRCULATION : DU NOUVEAU

CHAUSSIDOUX

De nouveaux chausssidoux ont vu le jour sur nos routes. Ils se trouvent sur l'axe qui relie Le Talavéra à Bréhec et sur l'axe Le Clandry-La Madeleine.

56km/h

avant les travaux

53 km/h

pendant les travaux

48 km/h

après les travaux

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. La limitation de vitesse est donc davantage respectée et la sécurité des cyclistes est renforcée.

LES SENTIERS PIÉTONS PIÉTINENT...

De nombreuses réflexions résonnent à Plouéguez, du type : « **Se rendre à pied du Questel à Bréhec est un vrai casse-tête. Pourquoi la municipalité n'ouvre-t-elle pas un sentier piéton qui permettrait aux marcheurs d'emprunter une voie toute tracée ?** » « **Pourquoi les berges ne sont-elles pas simplement transformées en voie piétonne ?** » « **Pourquoi les bas-côtés ne sont-ils pas tondus ?** »

Si la solution était « simple », les municipalités passées auraient acté les travaux nécessaires depuis des années...

Les espaces publics répondent à des règles très spécifiques. Ce sentier est assujéti à des normes. Il ne doit pas être inférieur à 1 mètre de largeur, ce qui par endroit est impossible puisque la berge est bordée sur toute la longueur visée par un ruisseau. Qui dit ruisseau, dit zone humide. Les difficultés à intervenir sur ces zones sensibles sont connues de tous (loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau). Les interventions sur ces sites sont complexes et particulièrement onéreuses... si et quand le dossier est accepté !

L'entretien des banquettes est assuré par le département puisqu'il s'agit d'une départementale. Dès lors la commune ne peut intervenir sur ces espaces afin d'entretenir une coupe courte qui permettrait leur utilisation pour les marcheurs (toujours sous condition de respecter les normes obligatoires). Une solution a été envisagée un temps donné : tracer un sentier, empruntant avec l'accord des propriétaires des parcelles privées. Le projet n'a pu aboutir devant le refus de quelques-uns de traverser leur terrain. Cependant la commune est désireuse de relancer le projet.

L'étroitesse des routes d'une grande partie du réseau secondaire de la commune n'aura échappé à personne. Se pose le même problème de norme (1 mètre) pour y ouvrir un sentier pour



ÊTRE VISIBLE...

La Sécurité routière encourage à porter des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétro réfléchissants. Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt. Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires :

- **Les vélos** doivent être équipés de catadioptrés rouges à l'arrière, orange au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant. De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le gilet de haute visibilité est obligatoire hors agglomération ;
- **Les trottinettes** doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un autre rouge à l'arrière, et de catadioptrés arrière et latéraux. Le port du gilet rétro réfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.

... ET VIGILANT !

Conseils pour les piétons

- **Soyez visibles** : dans les phares d'une voiture, les piétons sont visibles à seulement 20 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec (38 mètres sur sol mouillé). Avec des accessoires réfléchissants, les piétons sont visibles dès 150 mètres. Parents, pensez à équiper vos enfants de lampes et d'accessoires avec des bandes rétro réfléchissantes.
- **Utilisez les passages protégés** : le passage pour piétons reste l'endroit le plus sûr pour traverser. Par ailleurs, les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. Ils sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, les passages prévus à leur intention.
- **Traversez en toute prudence** : avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier dans la pénombre. Marchez sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face. En traversant, vérifiez les deux côtés de la route.

Conseils pour les automobilistes

- **Ralentissez** à l'approche d'un passage piétons.
- **Respectez** la priorité aux piétons.
- **Circulez** les vitres sèches et désembuées : les reflets masquent la présence d'un piéton.
- **Restez distant** : écarter-vous au moins d'un mètre pour la sécurité des piétons et des cyclistes.

piétons. Aux abords du bourg, la construction du bâti ne permet pas non plus d'adjoindre un espace qui leur est dédié. Partout où cela a été possible, des trottoirs sont réservés aux promeneurs.

RAPPEL : LES PRIORITÉS À DROITE !

De nombreuses communes les ont adoptées, et il n'est plus à démontrer que de leur fait la vitesse s'en trouve réduite : nombreuses sur les axes secondaires de notre commune, les priorités à droite font déjà partie de notre quotidien.

À la fin du mois d'octobre et début novembre, vous pourrez constater l'effacement de la signalétique et l'enlèvement des panneaux indicatifs des stops. Merci pendant cette période d'accroître votre vigilance et de réduire votre vitesse à l'approche des zones de travaux. Le code de la route s'appliquera dès l'instant où les signalétiques auront disparu.

Quand l'éclairage baisse, je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité

Face aux enjeux écologiques et à l'augmentation des prix de l'énergie, notre commune a fait le choix de la sobriété énergétique. Alors que les jours raccourcissent, il est utile de rappeler quelques consignes de sécurité à tous les usagers de la route.



Santé

Rencontre des professionnels de santé

Le groupement régional e-Santé Bretagne, la communauté professionnelle territoriale de santé « Armor Argoat », la maison de santé pluriprofessionnelle de Paimpol, l'hôpital de proximité de Paimpol et la commune de Plouéguez ont invité le jeudi 12 septembre acteurs de santé et élus à une soirée interprofessionnelle.

Rendez-vous était donné dans la salle de l'Ostrea où professionnels libéraux, hospitaliers, médecins, professions paramédicales, assistantes sociales, psychologues ont pu échanger dans une ambiance conviviale autour de la coordination entre professionnels de santé du territoire et élus. Au total, 120 participants ont témoigné de l'intérêt de mieux se connaître, de collaborer, de concevoir des projets ensemble avec un seul et même objectif, celui de mieux répondre aux besoins de santé et de soins de la population. Un beau succès.

Automédication

« **J'arrête ce médicament, il ne sert à rien !** », « **Aujourd'hui j'augmente la dose, car j'ai très mal** », « **Je ne comprends pas pourquoi on m'a prescrit ces comprimés, je les tolère mal...** » Derrière ces affirmations souvent entendues, se cachent de vrais enjeux pour votre santé. En effet, avec l'âge, les pathologies chroniques et les facteurs de risques tendent à augmenter, tout comme la prise de médicaments : les trois quarts des plus de 65 ans sont concernés par la prise d'au moins un médicament par jour, et 20 % d'entre eux en consomment plus de sept quotidiennement.

Bien se soigner, c'est d'abord comprendre le rôle et l'impact des médicaments, et bien suivre son traitement, en lien avec son médecin. Bien se soigner, c'est également entretenir son système immunitaire, véritable armée de défense de notre organisme, grâce à quelques gestes à la portée de tous, au quotidien. Pour répondre à ces enjeux, la commune de Plouéguez, en partenariat avec l'association Brain Up, vous propose de participer au programme « Se soigner et renforcer ses défenses immunitaires ». Dans un esprit convivial et participatif, vous aurez la possibilité d'échanger avec un professionnel de santé sur des questions telles que les effets des médicaments et leurs interactions, l'automédication, la relation avec le médecin. Vous découvrirez également des clés pour améliorer l'efficacité de votre système immunitaire, notamment par l'alimentation, le sommeil ou l'activité physique.

Ce programme, gratuit, se compose de 6 séances de 2 heures. Il se déroulera les mardis 26 novembre, 3, 10, 17 décembre 2024, et 7 janvier 2025 de 14 h à 16 h à la salle des associations de Plouéguez, rue du Colonel-Henri-Simon. Le nombre de places est limité à 15 personnes. Inscrivez-vous auprès de l'accueil de la mairie ou au 02 96 20 64 90.

Ce programme est financé grâce au soutien de la Conférence des financeurs des Côtes d'Armor. Brain Up Association est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement auprès de tout public (jeune, salarié, retraité).

Pour plus d'informations : www.brainup.fr



REMISE DES MÉDAILLES

La cérémonie du 14 juillet s'est terminée cette année par la remise de médailles de la ville de Plouégzec par le maire à cinq personnes, dont quatre habitants de Plouégzec. Pour celles et ceux qui ne les connaissent pas, en voici les courts portraits.

Madame Maryse Le Goallec : connue comme photographe, Maryse s'occupe également et sans relâche des chats abandonnés sur la commune. Sur ses propres deniers, elle prend en charge une partie de l'alimentation. et à financé plus d'une douzaine de castrations de chat(te)s. Maryse spécifie que c'est à toutes les personnes qui la soutiennent que cette médaille est dédiée. Elle remercie les donateurs généreux, anonymes ou pas, qui laissent nourriture et litière devant son portail.

Madame Georgette Guillou : pour son indéfectible présence depuis des années auprès de la communauté catholique de Plouégzec. Au quotidien, elle ouvre et ferme les portes de l'église. Messes, baptêmes, communions, mariages ou enterrements, l'église a toujours été décorée par Georgette, accueillante et souriante. Bien sûr rien n'aurait été possible pour cette

nonagénaire si elle n'avait été aussi bien entourée. La relève est assurée, n'en doutons pas.

Certains se souviendront de madame **Toullic Annick**, qui a servi quelques années le docteur Le Balch. Mais c'est pour son devoir de mémoire concernant les recherches effectuées sur Yves Le Coq et ses compagnons de combats abattus en 1944 qu'elle a été décorée.

Monsieur Michel Collet : natif de Plouégzec, engagé très tôt dans la vie associative patriotique. Il a été porte-drapeau durant des années, arpentant les communes du département lors de diverses cérémonies militaires. Il est aujourd'hui à la levée du drapeau. Il reste un adhérent actif et très apprécié auprès de la FNACA et des Cols bleus.

Monsieur Michel Guillermic : fondateur, en 1971, du Club des Goélands de Plouégzec, et premier président pendant de nombreuses années. En remerciement de son investissement, le stade de Plouégzec porte son nom. Michel a également été conseiller municipal.



100 ans déjà !

Non, nous ne parlons pas du centenaire des premiers Jeux olympiques qui se déroulèrent en 1924 à Paris, mais de l'année de naissance de Denise.

Née le 2 juillet 1924 à Paris, Denise nous a reçus à son domicile, et se raconte un peu : à 12 ans, elle vient à Plouégzec pour des vacances. Dès lors, chaque année elle y revient en famille. Elle y rencontre Édouard, un Plouégzecain qu'elle épousera. « Un pur Breton », ajoute-t-elle... Ils partagent leur vie entre Paris et Plouégzec, où ils s'installent à la retraite. Aujourd'hui elle vit seule à son domicile, au rythme des passages quotidiens de son aide de vie et de ses infirmières. Gâteaux, fleurs et bulles ont agrémenté cet après-midi-là. Sa mémoire et son humour nous ont charmés. Plusieurs anecdotes nous ont donné un aperçu de ce qu'a été sa longue vie. Son amie Marie-Thérèse, son aînée de quelques semaines, vit également seule dans sa maison. L'été étant riche de visites familiales, elle a préféré remettre à plus tard notre rencontre. Ce n'est que partie remise...

L'expression des élus de l'opposition

On roule à gauche, on roule à droite, on change de sens... Sous la pression d'un petit groupe à la sonnette véhémente, on refait le projet de circulation sur la corniche... peut-être 10 000 euros de frais qui contribuent à l'augmentation de vos impôts. On y voit aussi le manque de cohérence de la municipalité qui tergiverse. Un retard de plus de 6 mois sur les travaux du centre du fait, pour l'essentiel, de leur volonté d'évincer l'ancienne équipe. Les entreprises n'allaient pas se lancer sur un terrain instable... Un projet autour de l'ancien camping ajourné sans raison claire. Des études pour 70 000 € qui viendront parfaire des études déjà faites. Dans d'autres domaines il en va de même: un conseil des jeunes que l'on attend toujours, des délégués de quartier qui risquent de ne fonctionner qu'une année; une maison achetée qui ne sert qu'à abriter des chats errants...

Vous avez reçu votre avis d'imposition, entre la commune, et l'agglomération, qui gagne au concours de l'augmentation? L'agglomération inaugure malgré tout un auditorium refait à nos frais, comme si les assemblées ne pouvaient pas se faire dans les communes. Si l'on lit la presse, on s'aperçoit également que le département n'a plus d'argent... La tentation habituelle est donc d'en appeler à l'état et d'augmenter nos impôts. Peut-être pourra-t-on apprendre à ces gens que faire des économies peut s'envisager. C'est ce que nous faisons tous, mais élus ils ne savent plus ce que c'est!... On a accusé l'ancienne municipalité de ne pas entretenir de relations chaleureuses avec ses voisins ou partenaires: Paimpol a décidé de développer sa filière bilingue puis de coopérer avec Diwan en l'abritant dans ses locaux... En parallèle une classe bilingue est fermée dans notre école... De nombreux terrains ont été déclarés inconstructibles à Plouégzec, mais Ploubalzanec et Plourivo s'enorgueillissent de construire massivement. Les exemples sont multiples, et nous ne sommes pas au courant de tout, beaucoup de discussions ne sortent pas des petites sphères de la Mairie: on nous avait prédit plus de démocratie, il n'est qu'à lire les convocations du conseil municipal pour constater la pauvreté de ce qui est proposé au débat, juste le strict minimum. On peut alors le diffuser de temps en temps sur Facebook, si il est aussi riche qu'un journal télé de 20h un dimanche soir.

Frédéric Dupont, Michel Brûlard, Yannick Hemeury, Yuon Colin

Présentation de Sébastien Guiot

J'ai 47 ans, je suis papa de deux enfants, Capucine, 14 ans et Jean, 12 ans. Originaire du Pas-de-Calais, j'habite la commune de Plouha depuis 2016. J'ai été recruté à la commune de Plouégzec en 2018 au poste des ressources humaines et des finances au sein du service administratif.

Le 3 juillet dernier, j'ai été nommé secrétaire général de mairie, avec pour rôle de mettre en œuvre, sous les directives des élu(e)s, les politiques déclinées par l'équipe municipale, d'organiser les services de la commune, d'élaborer le budget et de gérer les ressources humaines. Mon ambition est de fédérer les équipes pour un service public de qualité.



Présentation d'un élu Patrick Remy



J'ai 64 ans, suis papa de 2 filles et grand père de 3 petits enfants de 7 ans et demi, 6 ans et 10 mois. Je suis né dans l'est de la France à proximité des champs de bataille de la Grande Guerre et ma profession m'a amené à vivre dans différentes régions de l'Hexagone. C'est ainsi que j'ai posé mes valises en Bretagne il y a maintenant 12 ans. Les premières années bretonnes se sont déroulées à Paimpol, puis en 2017 un coup de cœur pour la maison que nous occupons aujourd'hui, ma compagne et moi, nous a permis de nous installer à Plouégzec.

J'ai travaillé durant la totalité de ma carrière dans la fonction publique hospitalière, d'abord en qualité d'infirmier puis de cadre de santé, et après quelques concours et reprises d'études, en tant que directeur d'hôpital. J'ai occupé divers postes de direction dans l'est et l'ouest de la France, dont ceux des centres hospitaliers de Paimpol et de Tréguier dont j'ai assuré la direction pendant 10 ans, jusqu'à ma retraite en février 2024. À titre personnel, je suis engagé dans une association de lutte contre les cancers de l'enfant.

Je n'avais ni prévu, ni imaginé occuper un jour des fonctions d'élu municipal. C'est au hasard d'une rencontre et d'échanges avec Armand Le Jouannard dans un premier temps, puis avec Gilles Pagny, que j'ai décidé de m'engager à leurs côtés et de rejoindre la liste « Plouégzec autrement ». L'esprit d'équipe, la force de l'engagement, la conviction d'être utile au plus grand nombre, ces valeurs que j'avais pressenties lors de nos premiers contacts se sont affirmées au cours du temps et ont conforté mon choix. Mon parcours et mon expérience professionnelle m'ont tout naturellement conduit à accepter la délégation d'adjoint aux solidarités et à l'intergénérationnalité. En tant que vice-président du CCAS, c'est pour moi la possibilité de créer une politique de solidarité et de venir en soutien au profit des plus démunis. Mais c'est aussi développer une culture de prévention et d'éducation à la santé en direction des seniors, autour de thématiques telles que le sommeil, la mémoire, le bien-vieillir, etc. Grâce à cet engagement dans la vie publique locale, j'ai à cœur de participer à un grand projet qui pourrait se résumer ainsi : vivre pleinement et bien vieillir à Plouégzec. C'est en tout cas ce qui me motive et qui m'incite à poursuivre cette fonction avec conviction et détermination au profit des habitants de notre commune et de l'intérêt collectif.

PRÉSENTATION DU CCAS

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement. Cet établissement s'appelle le centre communal d'action sociale (CCAS).

Les CCAS ont pour mission d'accompagner et de soutenir les publics les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité). En plus de ses missions d'aide sociale, le CCAS est également un lieu d'écoute pour les habitants. Il leur offre un accompagnement personnalisé. C'est donc l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

UN PEU D'HISTOIRE...

Les CCAS découlent aujourd'hui d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France. Avant la Révolution française, l'Église catholique prend seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres. La Déclaration des droits de l'homme en 1789 fait apparaître le principe de l'assistance comme « un devoir de l'État et un droit pour le citoyen », et en 1796, les bureaux de bienfaisance sont créés et s'étendent progressivement à l'ensemble du territoire.

Ces établissements ont évolué au fil des décennies en bureaux d'aide sociale jusqu'en 1986, date de promulgation de la loi de décentralisation. Cette loi a transféré une partie des compétences de l'État vers les collectivités territoriales (régions, départements, communes). L'action sociale et médico-sociale est alors placée sous la responsabilité des départements et c'est ainsi que sont nés les CCAS et les CDAS (centres départementaux d'action sociale). Dès lors, les centres communaux vont veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pourront prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.



QUELLE ORGANISATION ?

Le CCAS est un établissement administratif public présidé par le maire de la commune et géré par un conseil d'administration : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.

LE CCAS DE PLOUÉZEC

Toutes les municipalités de plus de 1 500 habitants possèdent un CCAS. Pour les communes de taille inférieure, la création d'un CCAS est facultative. Certaines communes peuvent également se regrouper pour former un CIAS (centre intercommunal d'action sociale).



Le CCAS de Plouézec dispose de locaux au sein de la mairie. Un accueil physique et téléphonique est assuré quotidiennement aux horaires d'ouverture de la mairie. En fonction des besoins et de la situation des usagers, ceux-ci peuvent rencontrer un élu et particulièrement l'adjoint aux solidarités (vice-président du CCAS à Plouézec).

QUELLES SONT LES MISSIONS DU CCAS DE PLOUÉZEC ?

Il accompagne l'attribution des aides sociales légales : il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides en collaboration avec les assistants sociaux de secteurs et l'ensemble des travailleurs sociaux ;

Il est à l'initiative d'actions sociales locales. Selon les communes, ce champ d'action peut être très large : attribution de prêts sans intérêt, secours d'urgence ou aides alimentaires pour les personnes en grande difficulté, gestion d'établissements municipaux (maisons de retraite, centres aérés...). La commune de Plouézec attribue régulièrement des bons alimentaires, des bons carburants, des bons énergie, des aides pour la cantine scolaire ainsi que des aides diverses en fonction des situations rencontrées (aides financières pour régler des loyers impayés, des factures de chauffage, des arriérés d'impôts...). Il peut également financer des animations, des sorties scolaires... Il n'existe pas réellement de limite à ses initiatives. Cela dépend des moyens dont il dispose et de la politique sociale dictée par la municipalité.



Les coordonnées du CCAS de Plouézec :

Téléphone : 02 96 20 64 90 ;

**Prise de rendez-vous avec une assistante sociale :
02 96 55 33 00 ;**

**Accueil : mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
Courriel : ccas@plouezec.bzh**

Les aides d'État

> Pass'Sport

Pour les jeunes entre 6 et 30 ans, sous critères boursiers, financiers ou de handicap, une aide de 50 euros à la pratique d'un sport par enfant est proposée pour financer tout ou partie de son inscription ou de sa licence dans une structure sportive. La demande est à faire sur le site pass.sports.gouv.fr

> Aide au logement

Les locataires peuvent demander l'aide personnalisée au logement sous condition de ressources. La demande doit être faite sur le site de la CAF. Son montant est calculé en fonction de barèmes qui prennent en considération le nombre de personnes vivant au foyer, le montant des ressources, la valeur du patrimoine immobilier et financier et le montant du loyer.

> Mobility jeune

Destinée aux alternants (formation en alternance) de moins de 30 ans, cette aide prend en charge une partie du loyer acquitté par le jeune. Son montant varie entre 10 et 100 euros par mois selon le salaire touché par l'alternant. Elle est à demander sur le site [Action Logement](http://ActionLogement.fr).

> Pass Culture

Tous les jeunes âgés de 15 à 18 ans y sont éligibles. Le montant varie selon l'âge, de 20 à 300 euros. Les modalités sont à retrouver sur le site officiel pass.culture.fr

> Prime d'équipement

Un jeune boursier inscrit en voie professionnelle peut en bénéficier. Elle est versée en une seule fois pendant la scolarité. Elle vise le matériel pédagogique obligatoire. Son montant est de 341,71 euros. Vous n'avez pas à en faire la demande puisque votre dossier de demande de bourse de lycée suffit.

> Bonus vélo

Envie ou besoin d'un vélo pour vos trajets ? L'État offre une aide pour l'achat d'un vélo classique ou d'un vélo à assistance électrique. Sont éligibles les personnes majeures ayant un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 15 400 euros, ou les personnes en situation de handicap. Les entreprises ou les associations peuvent aussi y prétendre. Pour plus d'informations, consultez le site economie.gouv.fr

> Aide à la mobilité

Les lycéens boursiers qui ont obtenu, sur Parcoursup, une affectation dans une université en dehors de leur académie de résidence peuvent obtenir 500 euros. La demande est à formuler sur le site « Mes services étudiants ». Cela fonctionne également pour les étudiants venant de passer en master1.

Conférence : la Terre a soif



Éric Orsenna, Gilles Huet, fondateur d'Eau et Rivières de Bretagne, et l'ethnologue grand connaisseur du Trieux Guy Prigent, accueillis par le maire, ont abordé devant un public de plus de 350 personnes la délicate et sensible thématique de l'eau... L'eau, notre bien commun à tous, fait couler beaucoup d'encre : près de chez nous un projet économique bafouant les bases élémentaires d'un équilibre trop fragile sur une rivière à trop faible débit, ou plus loin les créations de bassines (mort des sols vivants). Des solutions sont envisageables, comme la « reuse » ou « reut » (réutilisation des eaux usées/traitées), mais qui pourraient s'avérer contreproductives (pourquoi économiser la consommation puisqu'il y a traitement ?), ou la désalinisation, jugée trop économe.

La fuite en avant technologique ne peut gérer sur la durée cette ressource naturelle et indispensable à la vie. Préserver les sols vivants tient-il d'un déraisonnement ? Restaurer les chemins de l'eau pour que l'eau de pluie reste le plus longtemps possible dans le sol avant de rejoindre la rivière est-il devenu une folie ?

Sujet épineux... La gestion de l'eau dépend de notre sobriété à utiliser cette richesse naturelle. Comme nous le savons déjà : « Il est encore temps d'agir avant de préparer un avenir difficile à nos enfants », nous rappelle Gilles Huet. En réduisant nos consommations individuelles nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice. Les petits ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières ?

Adressage

Une opération d'envergure a ou va débuter : la mise à jour et la dénomination des routes, impasses, chemins et autres voies. La loi 3DS exige un plan d'adressage des communes de plus de 2 000 habitants. Absolument nécessaire aux secours, cette démarche simplifiera également le travail des livreurs, facteurs, la connexion aux réseaux et autres abonnements. Des doublons, des fautes de traductions, des pléonasmes français/breton, des numérotations irrationnelles jalonnent nos voies publiques. Chaque changement nécessitera un certificat d'adressage.

Votre conseiller numérique sera disposé à aider les personnes qui ne sauraient parvenir seules à répondre aux diverses démarches à entamer. Vous pouvez le contacter au 02 96 27 31 05. Vos référents de quartiers se tiennent à votre disposition pour toutes questions et toutes informations.

le saviez-vous ?

LES BESOINS HUMAINS EN EAU

2 à 5 litres pour boire

de 25 à 100 litres pour ses usages domestiques.

de 1 000 à 6 000 litres pour se nourrir...
(Étude du scientifique Anthony Turton)

L'EAU VIRTUELLE

Il faut 125 litres d'eau pour cultiver, récolter, transformer, emballer et transformer les graines du petit noir allongé qu'en majorité nous dégustons quotidiennement... C'est cette eau invisible qui est qualifiée d'« eau virtuelle ».



Ça roule...

Une station de réparation de vélos avait été proposée et retenue dans le cadre du budget participatif de 2022. Du fait d'une rupture de stock, la commande n'a pas abouti. Relancée dernièrement, sa réception ne dépend que de la disponibilité du matériel. La station sera à disposition de tous sur le site de Koadig.

Obligation d'entretien de vos haies et bordures

Un petit rappel après cet été propice à la pousse des végétaux dans nos espaces verts privés.

Le trottoir est le lieu idéal pour déambuler en toute sécurité pour les piétons. Parfois ils doivent faire un détour afin d'éviter des végétaux qui empiètent sur l'espace public. Ainsi plusieurs réclamations sont parvenues en mairie signalant la gêne occasionnée par un entretien non effectué par les propriétaires. Cela contraint les promeneurs à se déporter sur des routes parfois très fréquentées.

Compostage

Qu'est-ce que le biodéchets ?

Tout produit biodégradable pouvant être décomposé naturellement par des micro-organismes vivants. En France, un habitant produit en moyenne 182 kg d'ordures ménagères ; 30 % sont des déchets compostables qui pourraient être transformés en fertilisants ou en biogaz. Si vous disposez d'un jardin et que vous pouvez installer un composteur, vous trouverez celui-ci à la déchetterie de Paimpol. Le lot comprenant le composteur, le seau et le mélangeur est vendu 25 euros. Si n'avez pas de jardin, vous pourrez déposer le contenu de votre bio-seau soit dans le bac à compost partagé de votre résidence, soit dans le bac à compost collectif que GPA (Guingamp-Paimpol-Agglomération) devrait installer sur ses communes. « Depuis janvier 2024, la loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier », précise Ève Collet, guide composteur de GPA, lors de l'installation, à titre expérimental, de trois composteurs au camping du Launay.

Que mettre dans votre composteur ?

L'idéal est d'équilibrer à 50/50 les déchets verts, tonte sèche, feuilles mortes, bois broyé, boîtes d'œufs, les restes de déchets alimentaires, épluchures de légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé, fleurs fanées, croûtes de fromage... Les papiers absorbants sont déconseillés du fait du traitement qu'ils subissent avant d'être blanchis ou colorés. Il faudra à votre compost de l'oxygène, donc aérer régulièrement les biodéchets pour éviter une fermentation trop active. Il sera donc à mélanger pour l'aérer régulièrement. Il faut compter 6 mois pour obtenir un compost mûr.

Une initiative heureuse a été prise par l'APPPLBK, qui a fait cette année un tri total lors du repas organisé pour la Fête de la mer de Port-Lago. Les déchets issus des restes de repas ont été collectés à part. Ils ont servi à nourrir les poules de certains d'entre nous.

Le tri lors des diverses animations sur notre commune n'était pas si abouti. Une belle initiative, à suivre !

Composteurs mis à disposition par GPA au camping du Launay

Trois composteurs ont été installés au camping du Launay. Il s'agit là d'une expérimentation proposée par Ève Collet, guide composteur de GPA.

Villes et villages fleuris

Dans la démarche d'obtenir une deuxième fleur, la commune a reçu, cet été, les membres du jury de Villes et villages fleuris. Au cours de leur visite, ils ont particulièrement admiré les nouveaux espaces fleuris qui ornent notre commune, et ont salué le travail effectué par l'équipe des services techniques, tant au niveau du cadre de vie que des espaces verts.

L'obtention d'une deuxième fleur récompenserait le travail entamé depuis plusieurs années et sans cesse amélioré. Les membres du jury saluent également la démarche des habitants qui se prêtent aux fleurissements des pieds de murs.

Ils ont également été sensibles aux nombreux espaces verts dont la tonte raisonnée laisse la biodiversité reprendre ses droits.



Zone d'accélération

Dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables (EnR), les communes sont chargées de définir les zones dites d'« accélération des EnR ». La loi littorale protège et limite le développement urbain, et les communes littorales comme la nôtre sont soumises à des mesures de protection spécifiques.

Plouégec a proposé par enquête publique plusieurs sites « potentiels » de zone d'accélération des EnR. Ces zones portent sur de gros projets, aussi variés que la géothermie, le solaire thermique et le chauffage par biomasse. Les zones d'accélération proposées doivent être validées par la population. L'enquête publique menée cet été a confirmé cette adhésion. Elles doivent également être validées politiquement. Une délibération du conseil municipal devra assurer cet accord.

Les propositions ont été axées sur le solaire, dans le cadre de différents projets (toitures, parkings). Si certains situés à proximité d'une zone urbaine sont envisageables d'un point de vue urbanistique, d'autres s'avèrent aujourd'hui interdits du fait de la loi littorale. De futurs décrets de dérogations pour les communes littorales seraient cependant envisageables pour faire évoluer les dispositions pour certains projets, dont celui de Keristan.

Les végétaux et la fibre optique



De façon générale, tous les végétaux en bordure du domaine public doivent être coupés à l'aplomb des voies sur une hauteur de 5 mètres.

Ils ne doivent pas entraver les réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public et bien évidemment les réseaux de fibre optique). Les résidus d'égavage ne doivent pas séjourner sur la chaussée. Toutes ces opérations sont à la charge du propriétaire. Un petit rappel pour que l'installation de la fibre se déroule dans les meilleures conditions : une grande partie de la fibre optique sera aérienne. Lorsque les fourreaux de diverses installations enterrées (lignes téléphoniques et lignes électriques) seront utilisables, la fibre utilisera ce cheminement. Les poteaux « électriques » qui jalonnent nos campagnes se verront chargés d'en accueillir les lignes.

Chaque propriétaire est chargé d'entretenir les abords de ces réseaux aériens. Les installateurs ne sont pas des élagueurs. Ils ne pourront alimenter un quartier si la voie n'est pas entièrement dégagée.

L'arrêté municipal du 2 novembre 2023 y référant peut être consulté sur le site de la mairie.



Savoir réutiliser

Pour adopter des gestes écologiques, trouvons les moyens de réutiliser les vieux objets plutôt que les jeter. Pour cela il faut faire preuve de créativité en réfléchissant à la façon d'éviter d'acheter des choses inutiles et donc de produire moins de déchets en réutilisant !

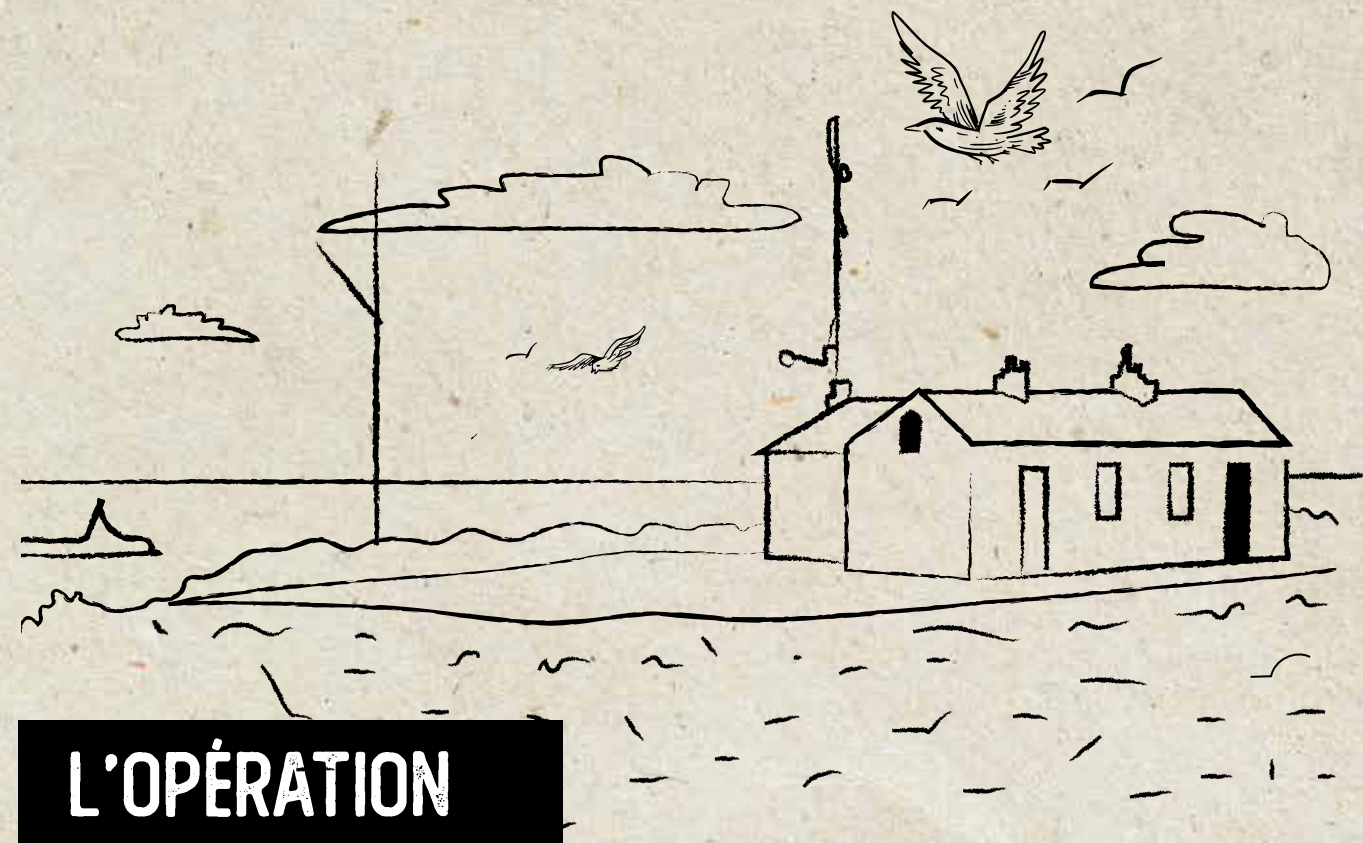
Voici quelques astuces :

- faire du compost avec nos déchets alimentaires et s'en servir comme engrais pour les plantes ;
- visionner des tutos pour apprendre à réparer les objets/matériels cassés ;
- offrir une seconde vie à nos meubles en les restaurant ;
- apprendre à réparer les trous dans nos vêtements en y ajoutant une touche personnelle ;
- réutiliser les emballages vides pour des ateliers créatifs et ludiques.

Bon geste à faire soi-même

Un atelier de réparation de vélos a ouvert ses portes à la Ferme de Kernoa, fin 2023, grâce à l'Entente cycliste du pays de Paimpol. Chaque participant apprend à entretenir et réparer son vélo, encadré par des bénévoles. Trois postes de réparation et un outillage spécifique sont disponibles sur place. Des vélos d'occasion adultes/enfants sont également en vente, entre 30 et 60 euros.

Une cotisation de 10 euros annuelle est demandée et l'atelier est ouvert un samedi sur deux de 14 h 15 à 17 h 15 (semaines impaires).



L'opération Fahrenheit est un raid sur la pointe de Bilfot qui a eu lieu dans la nuit du 11 au 12 novembre 1942 par des commandos britanniques. Ce raid avait deux objectifs : détruire la station sémaphore de la pointe de Bilfot et faire des prisonniers dans le but de créer un trouble chez les troupes allemandes.

La préparation de cette opération s'était basée sur des photographies aériennes prises par la Royal Air Force, mais aussi sur de précieuses informations de la Résistance française, notamment du résistant Claude Robinet, membre du réseau 31. Claude Robinet et son ami Magerand avaient dans l'année 1941 subtilisé dans le sémaphore des informations sur les défenses allemandes sur le secteur de Paimpol-Plouégec.

À 0 h 37, le commando à bord de la vedette MTB 344 de la Royal Navy a débarqué sur la pointe et a effectué une reconnaissance avant toute attaque du sémaphore. C'est à 3 h 10 lorsque les sentinelles allemandes ont

entendu un des commandos dégoupiller une grenade que l'affrontement a commencé. Ils ont investi le périmètre, tuant une sentinelle et faisant trois blessés chez les soldats allemands. Le combat s'est ensuite intensifié entre le commando britannique et les soldats allemands, puis le commando a décidé de décrocher sans qu'il y ait aucune victime de son côté.

Cette opération a ainsi montré des faiblesses dans la défense du littoral de la part des troupes occupantes.

Ces offensives, rares sur la côte bretonne, ont été interdites dès décembre 1942 par les services secrets britanniques pour ne pas mettre en danger les réseaux de dépose et de récupération d'agents, comme le réseau Shelburn, basé sur la commune de Plouha. On pouvait d'ailleurs retrouver dans ce réseau le docteur André Le Balc'h, maire de Plouégec de 1953 à 1971, qui avait remplacé Max Meynard (maire de Plouégec de 1939 à 1943 et conseiller général de 1937 à 1940).

Conseil municipal enfant

La municipalité de Plouégéc réaffirme son engagement à promouvoir la participation citoyenne dans la vie publique municipale.

C'est pour cette raison que nous désirons impliquer notre jeunesse et mettons en place un conseil municipal enfant, qui a été adopté lors du conseil municipal de juin. Les enfants du CE2 au CM2 scolarisés pourront se présenter à l'élection et voter le 14 octobre prochain. L'élection et l'installation du conseil sont programmées après les vacances de la Toussaint.

Le conseil municipal enfant se réunira à raison d'une fois par mois en alternant conseils municipaux et commissions. Le premier conseil a pour but d'installer les jeunes élu(e)s et d'élire le porte-parole du conseil. Le dernier conseil aura pour but de faire un bilan du mandat et de clôturer le mandat des jeunes élu(e)s.



Les réunions de commissions se déclinent en trois grands thèmes :

- Vie quotidienne et communication
- Environnement
- Solidarité et intergénérationnalité

Il s'agit pour les jeunes élu(e)s de proposer des actions, des projets et de les mettre en œuvre. Cela permettra d'impliquer les enfants dans la vie communale.

Les jeunes élu(e)s établiront un calendrier de réalisation des actions/projets qui ont été décidés.

Ils communiqueront sur les actions et les projets auprès des autres enfants, des parents, des enseignants, de la population, sous toutes les formes qu'ils souhaitent, afin de rendre publiques leurs actions. Ils seront associés aux différentes fêtes et cérémonies qui se dérouleront sur la commune.

Rentrée des classes

Primaire

La filière bilingue de notre commune compte 48 élèves sur les 123 inscrits. La fermeture d'une classe de cette filière a touché l'école élémentaire. De ce fait, la professeure des écoles, Chloé Le Fraillec se retrouve chargée de 22 élèves, de niveaux CP jusqu'au CM2.

Les nombreuses manifestations de fin d'année scolaire organisées par l'association Div Yezh Ploueg ar Mor et les différentes interventions de délégations municipales ont trouvé leur fin. À la rentrée, les représentants de l'association en compagnie du maire se sont remobilisés. Ils n'ont pas davantage eu gain de cause. Tous espèrent cependant disposer au mieux d'un appui pédagogique à temps partiel afin de soulager l'enseignante et lui permettre de dispenser un apprentissage digne de l'Éducation nationale.

Maternelle

Sur les 76 petits qui ont repris le chemin de l'école, 27 d'entre eux sont en filière bilingue. Béatrice, Sylvie et Méline, les enseignantes, aidées des Atsem Gaëlle en bilingue, Christelle et Delphine ont retrouvé avec le sourire les bancs de l'école.



Mai à vélo et challenge

Un rendez-vous avait été donné devant l'Ostrea pour une convergence sur Paimpol. Sous une pluie tenace, une trentaine de participant(e)s au défi « Tout à vélo » a rejoint les centaines de cyclistes qui avaient répondu à l'invitation de l'association « Pays de Paimpol à vélo ». Une parade cycliste nous a présenté de drôles d'engins, parfois improbables, mais tous à chaînes et pédales. Cirque en flotte, installé au Champ de Foire, a accueilli les participants.

Remise de trophées... Plouégéc a raflé plusieurs premiers prix : prix du meilleur jeune de moins de 12 ans, du meilleur coureur toute catégorie, de la meilleure équipe municipale, du meilleur vélo décoré et enfin de la commune participante. À l'année prochaine...

En chiffres	47 équipes,	31 356 km (soit 18 tours de Bretagne),	8 tonnes de CO2 évitées !
	241 coureurs,	80 % du tour du monde...	

80 ans de Kérouly

En présence de monsieur le maire, 70 des élèves de l'école Marcel Lefèvre ont entonné le Chant des partisans devant un parterre de portedrapeaux, de représentants d'associations, de la municipalité et un public qui comptait des descendants des familles des résistants que ces lieux honorent.



Remise des calculettes

Comme depuis quelques années déjà, la traditionnelle remise des calculettes aux élèves de CM2 s'est déroulée dans les jardins de la mairie. Un immense pique-nique a rassemblé élèves et enseignants des écoles maternelle et élémentaire. Ce moment a permis à tous les élèves présents de souhaiter à Anita un heureux départ à la retraite. Une quarantaine de rentrées scolaires ! Un nombre conséquent d'élèves ! Des mots doux, des au-revoir, des bises, des fleurs... Bonne retraite Anita !

Centre de loisirs

En juillet, Noémie, la directrice du centre, et son équipe d'animateurs et d'animatrices Florence, Sarah, Maëlle, Lou, Youna, Delphine, Meven et Clara ont proposé diverses activités aux enfants. En août, c'est Erwan qui a pris les commandes du groupe, en compagnie d'Amélie, Noémie, Sarah, Maëlle, Océane, Meven et Gwen. Hormis diverses sorties et activités, un clin d'œil aux Jeux olympiques a marqué ces vacances, clôturées par un journal télévisé que les parents présents ont pu découvrir en partageant un goûter plein d'entrain.



Limoshop

Vous les avez peut-être vues cet été ? À l'initiative de trois cousines (de 5 à 11 ans), les cyclotouristes et les randonneurs ont profité gracieusement de rafraîchissements. Installées au bord de la route, elles proposaient, au choix, des citronnades plus ou moins édulcorées ainsi que des gâteaux maison, avec ou sans gluten. Bravo mesdemoiselles !

Repas intergénérationnels

Ces repas sont toujours d'actualité. Chaque mois, trois adultes sont conviés à profiter d'une journée durant laquelle ils partagent le repas et les activités des enfants du centre de loisirs. Cela se passe donc le mercredi, où le nombre réduit d'enfants facilite les échanges tant au cours du repas que lors des activités qui s'ensuivent. Parfois, selon le calendrier, le centre accueille une animation extérieure (conte, spectacle...). Si vous souhaitez vous aussi profiter de ces journées, n'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie ou au 02 96 20 64 90.



Sonadenn

L'association musicale se porte bien après sa première année d'existence. L'idée est née de quelques guitaristes débutantes, qui se réunissaient pour tenter de jouer ensemble sans grande connaissance musicale, rapidement rejointes par deux violoncellistes, puis par un saxophoniste et une pianiste.

Le groupe, pour sa direction, avait sollicité l'aide de Joëlle, musicienne installée sur Plouéguez depuis peu, forte d'une expérience de plusieurs années de codirection d'orchestre de quartier, en Bourgogne...

L'association Sonadenn voit ainsi le jour en août 2023. À la suite du Forum des associations, le groupe s'enrichit d'une vingtaine de participants : découverte de l'instrument pour certain(e)s, plaisir de le retrouver pour d'autres, de jouer en groupe pour tous. L'ensemble instrumental s'étoffe, constitué de pianos, guitares, saxophones, clarinettes, flûte, trompette, violoncelles, violon... S'y ajoute une quinzaine de guitaristes, répartis en deux, puis trois ensembles de guitares.

Les ensembles de Sonadenn sont ouverts à tous quels que soient l'âge ou le niveau

Le répertoire proposé est varié, et les différentes parties instrumentales sont adaptées au niveau de chacun. Quel

que soit son savoir-faire, des premiers balbutiements à une pratique plus avancée. Chacun participe à l'ensemble et, au final, permet à la musique d'exister.

Les répétitions sont hebdomadaires, et des restitutions publiques sont proposées à plusieurs occasions au cours de l'année, pour le plaisir du partage.

Par ailleurs, l'association Sonadenn, en partenariat avec la bibliothèque municipale, anime des lectures de contes en musique, à la bibliothèque ainsi qu'à l'école maternelle.

Horaires et tarif :

- Ensemble instrumental : tous les vendredis, de 18 h 30 à 20 h, salle Run David.
- Ensembles de guitares, tous les lundis (selon le niveau), salle du Foyer du stade :
 - de 13 h 30 à 14 h 45
 - de 15 h à 16 h 15
 - de 18 h 45 à 20 h
- Adhésion à l'association : 12 euros par an
- Participation aux ensembles : 20 euros par an

Renseignements et inscriptions (possibles toute l'année) auprès de Joëlle, au 06 37 87 22 33.

Plouéguez Animation

L'association a vu le jour en 2003 afin de proposer l'entretien des lavoirs des fontaines et de certains chemins, pour la plupart abandonnés, mais aussi d'animations autour des enfants très diversifiées (chasses à l'œuf, soirées crêpes, mardi-gras, exposition ou soirée Halloween avec défilé et classique porte-à-porte.) 2009 signe un virage. L'association se concentre sur l'entretien des lavoirs et des chemins. Certains habitants de quartier proposent alors d'entretenir eux-mêmes ces richesses remises au jour. D'autres animations trouvent également écho : la découverte des sentiers lors de balades nocturnes en juillet et août se terminant par un pot de l'amitié. Nous retrouvons entre autres Pierrette, Mary et Michel, qui mènent cette animation ouverte à tous et de libre participation. L'été voit également une initiation aux danses bretonnes. Ceux qui connaissent Pierrette le savent, dégustation de crêpes sur place, bien évidemment... L'équipe, qui comptait 5 personnes au premier jour, est forte aujourd'hui de 17 bénévoles.

**Pour plus d'informations : ploueguez-animation.org
Pour contacter l'association : 06 73 35 35 48 (Philippe Morel)
ploueguezanimation@hotmail.com**

Amicale laïque

L'association finance les projets des écoles de Plouéguez. L'année dernière les élèves ont pu partir en classe verte, aller à des concerts et des sorties culturelles, prendre des cours de chant, faire de la poterie, etc. Pour cela, les parents d'élèves s'engagent en organisant des événements festifs ouverts à tous (marchés de Noël, kermesse, carnaval, soirées à thème, etc.).

Les dons permettent aussi de financer l'association. Ces dons sont défiscalisables à 66%. En cette fin d'année, tous les dons sont les bienvenus.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'association par mail : amicale.laïque22470@gmail.com ou au 06 17 87 21 36.



L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE PLOUÉGUEZ

L'Association pour la protection et la conservation du patrimoine religieux de Plouéguez a été créée en 2000. Son but est de soutenir et d'aider toutes les actions permettant de maintenir en bon état les éléments du patrimoine religieux de Plouéguez, qu'il soit matériel ou immatériel, ainsi que de les rendre accessibles à tous.

Récemment, elle a participé à la restauration du retable baroque de l'église Notre-Dame du Gavel, grâce à 102 000 euros de subventions et dons, ainsi qu'à la participation de la commune. Elle a aussi financé la remise en état de l'orgue : cette restauration permettra de proposer davantage de concerts profanes ou sacrés.

Cette année, dix-sept concerts et une exposition ont été organisés. Ces concerts étaient accessibles à tous car gratuits. Par ailleurs, ils étaient ouverts à tous les répertoires : musique sacrée, baroque, bretonne, gospel, contemporaine..., dans le souci de décloisonner des univers qui trop souvent s'ignorent les uns les autres.

Une grande partie de ces concerts était proposée dans le cadre d'« Un été à Plouéguez en musique et en images ». À la faveur des dix-sept concerts proposés de très grande qualité, plus de 1 000 personnes ont pu découvrir la chapelle de Paul.

Une série de neuf soirées avec le claveciniste Arnaud Fournier a réussi à fidéliser un public d'horizons, d'âges et de nationalités variés. Les Plouégécains étaient ravis et certains touristes ont déclaré qu'ils reviendraient séjourner dans la commune l'année prochaine, pour profiter de l'offre musicale. L'église a eu l'honneur d'accueillir le premier concert d'un quintette à cordes : « Les cordes d'Armor », appelé à un avenir prometteur.

À la chapelle de Saint-Riom, 300 personnes sont passées en 6 jours pour découvrir les photos de Franck Garnier, qui sait capturer avec beaucoup de poésie et de délicatesse les paysages autour de chez nous.

Notons également la venue remarquable et remarquable de Clarisse Lavanant, grande voix bretonne, la veille du pardon, dans le cadre de « Plouéguez en fête ».

Il apparaît ainsi que musique et expositions peuvent attirer un large public très demandeur de ce type d'événement. C'est d'ailleurs l'esprit de l'association :

ce patrimoine est aussi culturel et doit être largement accessible à toutes et tous, croyants ou pas, à la fois pour le plaisir de chacun, également pour le rayonnement de la commune.

Les besoins et les projets sont nombreux : restauration de la balustrade et du retable de Paul, de tableaux, statues et bannières. L'association est toujours très heureuse d'accueillir de nouveaux membres et fait appel à toutes les personnes de bonne volonté intéressées par ses projets. Pour tout renseignement s'adresser à : **Association du patrimoine religieux, 1 Bali ar Gavel, 22470 Plouéguez**
Courriel : patrimoine religieux@laposte.net

lecture

**LES
TOURMENTÉS**
premier roman de
Lucas Belvaux
(présenté par
Catherine, adhérente)

Skender et Max
ne se sont pas
revus depuis
dix ans. Puis, un
jour, par inadvertance, ces deux anciens
légionnaires se retrouvent. Coïncidence,
hasard... ? Peut-être... Peut-être pas...

Pendant toutes ces années, les deux
hommes ont essayé de poursuivre leur
vie, chassant les démons du passé. Max
est devenu majordome de Madame,
femme isolée du monde qui se nourrit de
la haine qu'elle garde soigneusement au
fond d'elle-même. Skender s'est marié et
a eu deux enfants, mais ce qu'il a vécu
en Yougoslavie et dans différents conflits
l'a empêché de profiter pleinement de cet
amour familial. Sa femme l'a quitté et
Skender vit maintenant au fond d'un bois.
Cet écorché vif, qui n'a plus rien à perdre,
est pourtant prêt à accepter n'importe
quoi, surtout si cela permet de protéger
son ex-compagne et ses fils. Acceptera-t-
il le contrat machiavélique imaginé par
Madame et proposé par Max ?

Une histoire qui vous tient en haleine
dès les premiers chapitres. Ces êtres
« tourmentés » qui n'ont plus rien à
attendre de la vie mais qui aimeraient
pouvoir encore espérer nous émeuvent
et nous laissent craindre le pire à chaque
page.

L'auteur, belge, est également acteur,
cinéaste et réalisateur.
Si l'aventure vous tente, vous pouvez
déposer à la bibliothèque le résumé d'un
livre qui vous a plu.... Ou pas !

Ce livre est disponible à la bibliothèque
municipale.

Si vous désirez résumer un livre qui vous
aura passionné, n'hésitez pas à contacter
echo@plouezec.bzh



Les 50 ans de basket



Après avoir fêté l'anniversaire des 30 et 40 ans, le club de basket les « Goëlands de Plouézec » a célébré les 50 ans du club à la salle des sports le samedi 15 juin. Au programme de ces retrouvailles, tournois et jeux ludiques pour les enfants. Les visiteurs, dont beaucoup d'anciens joueurs et joueuses mais aussi encadrant(e)s, ont pu découvrir l'exposition de photos, maillots, trophées. Tous ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver. Certains faisaient déjà partie de l'aventure en 1974 lors de la création du club. La journée s'est terminée par une auberge espagnole dans une ambiance très conviviale.

Tour de Bretagne des véhicules anciens

À deux ou quatre roues, des centaines de
véhicules anciens nous ont fait l'honneur
de sillonner les routes de la commune.
Halte à Minard, le café était offert par
l'Amicale laïque à ces merveilleux fous
du volant. Comme à chaque fois, la foule
de flâneurs a pu admirer les engins en
stationnement.



Théâtre enfants/adultes

(Mukashi Mukashi)

Applaudissements autant nourris que
mérités pour les deux représentations.
La troupe d'amateurs a été saluée par
une standing ovation, justifiée devant
leur performance. Bravo à eux pour
ces spectacles dont les décors ont été
également remarquables.



Retour sur

• WEEK-END ITINÉRAIRE ARTISTIQUE

Cinq artistes ont ouvert la porte
de leurs ateliers afin d'y recevoir
librement les passionnés d'art ou les
curieux.

• FÊTE DE LA MUSIQUE (municipalité) photo 1

Succès d'estime pour cette première
Fête de la musique en plein air
(et en plein vent) dans les jardins
de la mairie. Un grand merci aux
associations qui ont participé à cette
animation, les Voies de Plouézec et
Sonadenn... De même à Michel et
Loïc, duo de guitaristes. À l'année
prochaine...

• CONCERT À L'OSTREA (Arvorig)

Public charmé par le duo de guitaristes
Soig Sibéril et Alain Genty.

• CHORALE (Ar Kastellerien)

Concert de fin d'année offert par la
chorale avec reprise par le public des
chants les plus connus. photo 2

• JOURNÉE DES PEINTRES (Plouézec Actif)

Façon originale de découvrir les
richesses de notre commune. Une
quinzaine de peintres installés en plein
air sur divers sites de la commune se
sont prêtés au jeu. Leurs peintures ont
été exposées dans le hall de la mairie.

• CONFÉRENCES ET ATELIERS (Récifs Goëlo)

Deux conférences ont eu lieu cet été,
la première sur le monde sous-marin
et la seconde conférence sur les
pollutions des mers.

• INITIATION À LA DANSE BRETONNE (Plouézec Animation)

La gratuité à l'initiation aux danses
bretonnes (tous les lundis) était
également de mise cette année.

• LES MOUTURES DE CRACA (les Amis du moulin)

D'année en année, le succès des visites
et des moutures ne se dément pas.
Plus de mille personnes ont profité des
visites libres participation. Une partie
du bénéfice vise à contribuer à l'action
de la SNSM.

• DÉCOUVERTE DES SENTIERS (Plouézec Animation)

Par petits groupes, les balades
animées entre autres par les
bénévoles ont permis à plusieurs
centaines de promeneurs de découvrir
une côte généreuse en magnifiques
points de vue. photo 3

• CONCERTS (Le Patrimoine religieux)

Au programme, plus d'une quinzaine
de concerts, exposition de photos de
Franck Garnier et traditionnel pardon
de Notre-Dame du Gavel suivi d'un
apéritif offert à tous, puis d'un repas
pris dans le jardin de la mairie. Un fest
deig durant l'après-midi a été animé
par le duo Aimé et Thierry.

• FEST DEZ CRACA (Klask eun tu)

Le beau temps était au rendez-vous,
ce qui a permis à un public d'avis et de
néophytes de danser ou de profiter
de ce site extraordinaire. Le groupe
Tarsal, les sonneurs Thierry et Aimé,
les accordéonistes Soisic et Étienne
ont fait trembler le plancher à tour
de rôle.

• FOIRE FERRAILLE JAMBON (Entente cycliste et Goëlands FC)

La fréquentation de cette nouvelle
édition a de nouveau été couronnée de
succès. Le vide-grenier a attiré environ
125 exposants. La soirée, animée
par trois groupes de musiciens, était
organisée par les Goëlands football
club. Elle s'est terminée par un feu
d'artifice offert par la mairie. photo 4

• VIDE-GRENIER DE CRACA (Plouézec Actif)

Passés au travers des gouttes, les
nombreux exposants ont pu régaler
promeneurs et chineurs. photo 5

• CONCOURS DE BOULES BRETONNES

(Goëlands football club)
Cinquante-deux doublettes pour
le concours annuel de Saint-Riom.
Pendant trois jours, ce rassemblement
a attiré des participants de tout le
département.

• FÊTE DE LA MER À PORT-LAZO (APPLBK)

Beau temps cette année ! Un millier
de personnes ont arpenté Port-Lazo,
profitant de divers stands et activités :
jeux pour petits, loterie, balades en
mer jusqu'à l'Ost Pic et les îlots du
Mez Goëlo, visites de la vedette de la
SNSM. photo 6

• FÊTE DE LA MER À BRÉHEC (APPB)

Tir à la corde, godille, châteaux
de sable et autres activités étaient
proposés tout au long de ce bel après-
midi. photo 7

• VIDE-GRENIER DU QUESTEL (Ar Kastellerien)

Les optimistes ont eu raison... Malgré
une pluie battante jusqu'au petit
matin, un temps plus clémente ensuite
a permis une belle fréquentation de
chineurs.



PODOLOGUE

Depuis 2021, Jean-Louis Schaefer est installé dans la zone de Kerauel comme podologue-pédicure-réflexologue. Après quarante-deux ans d'exercice en région parisienne, il fait un nouveau choix de vie en s'installant en Bretagne et étoffe ainsi l'offre de soins sur la commune.

« J'aime mon métier et ne pense pas à ma retraite pour l'instant. »

Son domaine d'intervention est varié :

- podologie : rééquilibre des appuis, travail sur la déformation du pied, semelles orthopédiques...
- pédicure : soin de la peau, cors, durillons, ongles incarnés...
- réflexologie : travail sur les zones de réflexe du pied, sur les systèmes endocrinien et nerveux...

Contact au 06 72 82 38 96, sur rdu à son cabinet et à domicile, les lundis, vendredis et samedis matin. ZA 5, Kerauel

LA BROCANTE DE MINARD



Françoise Hoffmann, dite Fanchon, et Éric ont quitté la Bourgogne en 2019, où lui était œnologue et elle commerciale, pour venir retrouver leurs racines en Bretagne. Ce couple adore chiner un peu partout à la recherche de la perle rare, arpenter les vide-greniers, les brocantes... Tout objet est nettoyé et remis en état avant d'être exposé et proposé à la vente dans la boutique de Françoise qui est une vraie caverne d'Alibaba.

Fanchon est conviviale et présente avec fierté ces beaux objets qu'elle a dénichés comme la vaisselle, le métal émaillé, le rotin, la terre, le fer, etc. Depuis l'ouverture de son activité en 2020, Françoise se réjouit de revoir certains vacanciers d'une année sur l'autre, de même que des habitants alentours ou encore des propriétaires de gîtes ou de chambres d'hôtes qui viennent choisir.

Ouverture du mercredi au samedi de 14 h à 18 h. Téléphone : 06 87 94 48 29

LE RÉMOULEUR

Thomas Poulard, artisan rémouleur et coutelier autodidacte, a fabriqué son premier couteau avec un morceau d'acier trouvé sur un vieux banc et une branche de hêtre ramassée dans la forêt en 2020, alors qu'il passe le confinement dans le Cantal.

Depuis, il en a fabriqué au moins 600.

Le jeune homme, originaire de Vendée, a pratiqué plusieurs métiers (paysagiste, cariste, préparateur de commandes...) avant de trouver sa vocation. Installé en Bretagne depuis maintenant 3 ans, il vit dans son camping-car. Sa façon de faire est on ne peut plus naturelle car Thomas n'achète pas, il récupère autour du lac de Guerlédan, son « coup de cœur », toutes les essences de bois comme le chêne, le hêtre,

l'aulne, le merisier pour tailler ses manches, ou utilise du vieux mobilier. Pour les lames, il récupère des scies circulaires de menuisier, des lames de tronçonneuse thermique de travaux publics... Il effectue ensuite un décapage à froid pour ne pas réduire la qualité de la lame qui est déjà trempée.

Installé tous les mercredis matins de 8 h à 12 h sur le parking d'Intermarché, Thomas affine couteaux, lames de tondeuse, outils de jardin, ciseaux, scies circulaires... et propose également à la vente ses couteaux (il en fabrique entre 80 et 100 par an).

**Renseignements : thomas.poulard85@gmail.com
Téléphone : 06 65 26 60 90**



Bien-être

MASSAGES AYURVÉDIQUES ET SOINS ÉNERGÉTIQUES



Marie-Pierre Brasier s'est installée à Plouéguez il y a une dizaine d'années, après avoir pratiqué dans les Alpes pendant 5 ans. Formée en Normandie par l'institut de yoga et d'ayurveda Tapovan, elle a ensuite enrichi sa formation de diverses techniques en Suisse et en France.

Forte d'une expérience de plus de 15 ans, elle propose de vous recevoir dans son salon au 14, route de Kervor. Le massage ayurvédique est l'un des massages les plus anciens au monde. Il peut être pratiqué en soin préventif, mais également curatif, agissant sur le stress, l'anxiété, les migraines, les insomnies, les douleurs physiques et morales, ou encore les traitements lourds liés à une chimiothérapie. Marie-Pierre intervient également sur les brûlures, les gonos ou encore les suites de radiothérapie. Un mercredi sur deux elle propose des méditations accompagnées de soins énergétiques ou de massage ayurvédique en séance individuelle, adaptée à vos besoins.

« Mon choix de m'installer à Plouéguez répond à la rencontre des cinq éléments de la nature : la roche (terre), le soleil (feu), le vent (air), la mer (eau), et l'éther (la beauté). »

Pour vous ou pour une idée de cadeau, vous pouvez contacter Marie-Pierre au 06 30 67 98 62, ou par e-mail : marie-pierre.brasier@hotmail.fr

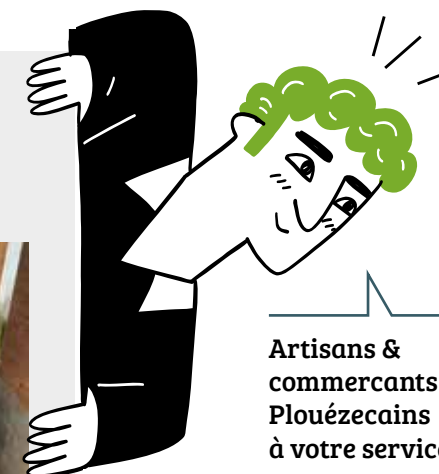
AVEL ARMOR



Avel Armor met à votre disposition 70 m2 privatisables dédiés à votre détente pour 1-6 personnes et peut accueillir des personnes à mobilité réduite :

- bassin balnéo unique en Côtes d'Armor (profondeur 1,40 m), avec ses 4 places de jacuzzi, son contre-courant et ses puissants jets hydromassants dans une eau à 35 °C ;
 - sauna infrarouge et sa chaleur modulable ;
 - sauna finlandais et sa chaleur intense (demander l'avis à son médecin) ;
 - transat et tisanerie : pour s'hydrater avec une eau filtrée de qualité et des tisanes bio ;
 - petite salle fitness (vélo elliptique, tapis de course et vélo assis-couché) ;
 - lit de relaxation et de drainage.
- Formules de 1 h 30 à 3 h avec ou sans sauna, – Possibilité d'un apéritif ou d'un repas au bord du bassin
- Prestation individuelle de bien-être aquatique prodiguée par Sylvaine Suire.
- Les draps de bain (en éponge bambou bio française) et les tongs (fabriquées en France) sont fournis, de même que le bonnet de bain, les lunettes de natation ainsi que le savon/shampooing bio.

**Renseignements et réservations : spa-detente-paimpol.fr
Sylvaine Suire au 07 89 23 51 43**



Artisans & commerçants Plouéguezains à votre service !



PROVOST TP

- Terrassement
- Assainissement
- Aménagement ext.
- Travaux public
- Location mini-pelle

06 07 54 93 48

PLOUEZEC

www.provost-tp.fr

Agenda

Pour plus de détails

Le détail de toutes ces manifestations se trouvent dans le mensuel Plouégrec Infos distribués dans certains commerces, à la mairie, à la poste, au cabinet médical. Disponible également sur le site de la mairie.

Octobre

Le 19

Concert Agnès Bihl à l'Ostrea

Organisé par Plouégrec Actif à l'occasion de la sortie de son 11e album
Inscription repas des anciens

Le 26

Fest noz à l'Ostrea

Organisé par Divu yeigh

Le 27

Théâtre à l'Ostrea

Organisé par Arvoriz

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : fermé au public permanence

téléphonique de 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h/ 14h-17h

Mercredi : 9h à 12h/ 14h-17h

Judi : 9h à 12h

Vendredi : 9h à 12h/ 14h-17h

Samedi : 9h à 12h

Adresse mail : mairie@plouegrec.bzh

Téléphone : 02 96 20 64 90

Urbanisme : prise de rdu à l'accueil

Novembre

Le 02

Conte musical irlandais

Organisé par comité de jumelage

Les 09 et 10

Tournoi de jeux vidéo et Festival Jeux

Reviendrai

À l'Ostrea

Organisé par Plouégrec Actif Les Jeux de l'arrière-salle

Le 11

Cérémonie en commémoration de l'Armistice Autour de la mairie

Le 12

Cérémonie de commémoration de l'opération Farenheit À la pointe de Biltot

Le 16

Atelier danse à l'Ostrea

Organisé par Klask eun tu

Les 23 et 24

Ostré'Art Ostrea

Organisé par Plouégrec Actif

Décembre

Le 01

Marché de Noël

Ostrea

Organisé par l'amical laïque

Le 08

Repas des aînés

Ostrea

Inscription jusqu'au 20 novembre

Les 14 et 15

Théâtre à l'Ostrea

Organisé par Plouégrec Actif

Le 28

Spectacle de fin d'année

Ostrea

Offert à tous par la municipalité.

